



**Intervention de Bertrand PLOUVIER
Conseiller Municipal
Conseil Municipal du 06 octobre 2008
Couvent des Jacobins**

Monsieur Le Maire, Mes chers Collègues,

Nous avons parlé de démocratie de proximité. Nous avons évoqué les débats nécessaires sur les questions importantes pour la ville.

Parmi ces débats, il y en a un qui est aujourd'hui sur beaucoup de forums, dans beaucoup de journaux, dans beaucoup de conversations de rennais mais qui, curieusement n'est pas abordé dans notre conseil municipal alors qu'il concerne très directement Rennes.

Je veux parler du Couvent des Jacobins.

Monsieur Le Maire, vous savez bien qu'il y a de nombreuses questions non résolues dans ce dossier : les conditions d'accès, les conséquences sur le quartier, la maîtrise des coûts et des délais sans parler de la jauge souhaitable. Toutes ces questions concernent les rennais. Et aucun débat au conseil municipal n'y fait écho !

Monsieur Le Maire, vous avez annoncé un débat jusqu'en mai 2009. Vous avez annoncé une délibération en novembre à Rennes Métropole. Le débat est ouvert dites-vous. Mais pourquoi donc n'en saisissez vous pas **votre** conseil municipal, le premier concerné ?

Je sais par avance les objections que l'on nous sert. La compétence "palais des congrès" a été transférée à Rennes Métropole.

Mais il y a bien d'autres compétences qui sont elles tout à fait rennaises, qui justifient que nous ayons un débat dans notre enceinte de ce soir. L'urbanisme, l'aménagement et la vie des quartiers, le commerce de centre ville sont en cause.

Enfin je rappelle que Rennes Métropole n'est qu'un établissement public dépendant de Rennes et des 36 communes de l'agglomération. A ce titre, les débats qui s'y déroulent doivent trouver un écho ici.

Monsieur le Maire, en conclusion, ma question est simple : quand permettrez-vous au conseil municipal de Rennes et aux rennais de donner leur avis sur le lieu d'implantation du futur centre des congrès ?